

# ÉTUDES SUR L'UNITÉ MAGHRÉBINE

---

## TENDANCES UNITAIRES DU MAGHREB JUSQU'EN 1962

### APERÇU HISTORIQUE

A ma connaissance la notion d'unité maghrébine clairement formulée est récente. Elle n'en existait pas moins, floue et intermittente, depuis fort longtemps, par exemple sous la forme de solidarité maghrébine limitée dans le temps et dans l'espace. C'est ainsi qu'en 1771, le Sultan du Maroc, Sidi Mohammed ben 'Abd Allah, se montra fâché qu'une escadre française eût bombardé Bizerte et Sousse et demanda des explications au Gouvernement français (1). Que Sidi Mohammed ait agi par calcul à court terme plus que par sentiment profond, c'est possible, mais il lui vint tout de même l'idée de le faire et cela est significatif. On sait aussi cependant que, loin de venir en aide à la Régence d'Alger, lorsqu'elle fut attaquée par les Français en 1830, le Bey de Tunis ne cacha pas beaucoup sa satisfaction de voir disparaître un voisin puissant et désagréable et que le Sultan du Maroc vint au secours de Tlemcen, mais en maître. Plus tard, les militaires algériens enrôlés dans les troupes françaises, ne firent pas de difficulté pour envahir la Tunisie en 1881 et le Maroc à partir du début du xx<sup>e</sup> siècle. On peut parler d'un sentiment au moins autant musulman que maghrébin, mais intermittent, ne conduisant jamais à des actions d'ensemble et nullement partagé par la masse de la population, fort indifférente en la matière.

Ce sont les entreprises coloniales des Français, des Espagnols et des Italiens qui suscitèrent çà et là des réactions maghrébines plus ou moins étendues. Ainsi la population tunisienne, et non plus seulement ses dirigeants, se montra profondément attristée et indignée de la mainmise italienne sur la Libye en 1911-12. Les Allemands et les Turcs essayèrent bien de fomenter des soulèvements contre les Français en Afrique du Nord pendant la pre-

(1) P. GRILLON, *La correspondance du consul Louis Chénier*, Paris, 1970, I, pp. 183 et suivantes.

mière guerre mondiale, mais sans succès sérieux. Et il fallut attendre assez longtemps après la fin de cette guerre pour que l'idée d'une solidarité, sinon d'une unité maghrébine fût lancée par un petit nombre d'intellectuels formés dans les écoles françaises et tirant peut-être leur idée de la conférence nord-africaine qui, après 1919, réunit fréquemment les trois principaux responsables français de l'Afrique du Nord sous contrôle français.

C'est à Paris que se produisit la première velléité d'unité nord-africaine, lorsqu'y fut créée vers 1926 l'Etoile nord-africaine, qui n'avait de nord-africain que le nom, puisqu'elle était à peu près uniquement composée d'Algériens. Elle fut suivie en 1927 par l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord, créée à Paris comme la précédente et qui fit parfois quelque bruit, surtout lorsqu'à plusieurs reprises son congrès annuel fut interdit au Maroc; mais elle n'exerça presque aucune influence sur la masse. Elle contribua néanmoins probablement à la formation d'une idée maghrébine dans l'esprit de quelques étudiants qui devaient plus tard devenir d'importants dirigeants dans leurs pays respectifs, comme MM. Ferhat Abbas, Ahmed Balafrej ou Habib Bourguiba. Il faut signaler aussi l'influence à peu près certaine des idées de l'émir Shakib Arslan qui publiait alors à Genève *La Nation Arabe* et s'intéressait au Maghreb entier comme l'une des parties intégrante de cette nation arabe à constituer.

Puis dix ans passèrent, fertiles en incidents politiques dans telle ou telle partie de l'Afrique du Nord sans que l'ensemble du pays réagît de façon perceptible dans un sens maghrébin. Même la fameuse affaire du dahir sur la justice berbère en 1930 au Maroc, plus musulmane cependant que proprement maghrébine, n'eut de retentissement perceptible que dans quelques villes du Maroc et pas ailleurs. En 1937 seulement, le Néo-Destour tunisien organisa le 20 novembre une grève de solidarité pour protester contre les mesures de répression prises par les autorités françaises au Maroc et en Algérie cette année là. La grève connut un médiocre succès et provoqua la démission du docteur Materi qui désapprouvait l'initiative prise par Habib Bourguiba en la matière. Il s'agissait donc moins d'une réaction populaire que de la prise de position, peut-être tactique, de l'état-major divisé d'un parti.

A partir de 1945 la scène commença à s'animer, mais pas au mois de mai, comme on aurait pu le croire, à la suite de l'insurrection du Constantinien en Algérie. Au Caire, la Ligue des Etats arabes, créée au mois de mars, favorisa l'action d'un certain nombre d'émigrés nord-africains qui organisèrent un congrès de l'Afrique du Nord, avec la participation d'un Front de Défense de l'Afrique du Nord. Elle s'occupa à plusieurs reprises du Maghreb pour en demander la « libération », sans pour autant prendre position sur l'unité maghrébine.

Les résultats de cette fermentation ne se firent guère attendre en Afrique du Nord : presque tous les projets de statut de l'Algérie rédigés par des Musulmans au printemps de 1947 firent état d'une fédération nord-africaine sous l'égide de la France. Puis en février 1947 un congrès du Maghreb arabe fut organisé au Caire; celle ville devint peu après le point de convergence de plusieurs hommes politiques marocains, 'Abd el-Khaleq Torrès, Allal el-

Fasi et le héros du Rif, 'Abd el-Krim, qui vinrent se joindre à Habib Bourguiba et aux quelques Algériens qui y vivaient déjà. Ils formèrent avant la fin de l'année un comité de libération du Maghreb arabe. Peu importe que ce comité n'ait guère agi; il avait au moins la valeur d'un symbole, celui des aspirations d'une petite élite politique qui considérait l'union maghrébine comme l'un des moyens utiles pour mettre fin à la domination coloniale française et diffusait des idées dans ce sens.

On note en 1952 une preuve de solidarité nord-africaine qui dépasse peut-être le cadre de dirigeants peu nombreux. Il s'agit des manifestations qui eurent lieu à Casablanca les 7 et 8 décembre 1952 pour protester contre l'assassinat du chef syndicaliste Farhat Hached, assassiné le 6 près de Tunis dans des conditions fort suspectes. La manifestation fut le fait des travailleurs du grand port marocain, membres d'un mouvement syndical en connexion avec le parti de l'Istiqlal. Elle se produisit trop vite après l'assassinat pour avoir été le fruit d'une véritable préparation. Les chefs syndicalistes donnèrent certainement le mot d'ordre, mais furent immédiatement suivis des militants qui n'attendaient que cela. Sensibilité maghrébine ou sensibilité syndicale ? Cela reste à déterminer.

Faut-il voir une réaction analogue dans la naissance la même année, en 1954, des *fellagha* tunisiens, de l'armée de libération marocaine et du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (C.R.U.A.) en Algérie ? Peut-être y eut-il concertation préalable au niveau de certains dirigeants, encore que cela ne soit pas sûr, mais on ne peut guère considérer ces mouvements d'inégale importance et dépourvus de synchronisation comme une réaction d'ensemble de la population maghrébine.

Les développements de la guerre d'Algérie provoquèrent une autre manifestation de solidarité maghrébine. Comme le conflit prenait de l'ampleur et durait, les gouvernements de Tunisie et du Maroc, devenus indépendants l'un et l'autre en mars 1956, se trouvèrent dans une position de plus en plus difficile entre les Français et les Algériens. Ils essayèrent d'en sortir au moins mal en proposant une formule qui pourrait peut-être mettre fin au conflit en ménageant les susceptibilités françaises et algériennes. Les documents sur cette affaire sont bien incertains et ne représentent que des on-dit; l'essentiel est probablement soigneusement gardé dans les archives de Rabat et de Tunis, voire de Paris. Le roi Mohammed V et le président Bourguiba s'entendirent pour organiser à Tunis le 22 octobre une sorte de conférence nord-africaine dont le gouvernement français avait certainement connaissance et qu'il ne désapprouvait pas. Il semble que les deux chefs d'Etat, auxquels devaient se joindre plusieurs dirigeants de la Révolution algérienne, avaient l'intention d'y proposer la constitution d'une union nord-africaine sous l'égide de la France et d'amener ainsi les Algériens à prendre des positions plus souples. Les Français et les Algériens auraient-ils accepté ? C'est peut-être pour y préparer ces derniers que le roi du Maroc avait reçu la visite à Rabat, le 21 octobre de cinq dirigeants du F.L.N. On sait qu'en fait la réunion de Tunis n'eut pas lieu, puisque l'avion fut détourné par l'action des services spéciaux de l'armée française et atterrit Alger où Ben Bella et ses compagnons furent faits prisonniers. Cette velléité de concer-

tation maghrébine prenait donc fin rapidement sans autre résultat que ran-cœur et déception. Toutefois le président Bourguiba reparla d'une « coopération nouvelle des trois pays d'Afrique du Nord avec la France » dans une interview accordé à *L'Express* du 21 juin 1957.

Un nouveau pas en avant fut fait en 1958, lorsqu'une véritable réunion nord-africaine entre des représentants du Néo-Destour tunisien, de l'Istiqlal marocain et du F.L.N. algérien, désignés par leurs partis, eut lieu à Tanger du 27 au 30 avril pour discuter des questions nord-africaines. L'on y parla de problèmes d'actualité, c'est-à-dire de la guerre d'Algérie, mais on envisagea aussi l'avenir, sous la forme d'une union maghrébine dont la forme serait à préciser. Voici le passage du communiqué final qui traite de cette question :

« La conférence de Tanger... consciente d'exprimer la volonté unanime des peuples du Maghreb arabe d'unir leur destin dans la solidarité étroite de leurs intérêts, convaincue que le moment est venu de concrétiser cette volonté d'union dans le cadre d'institutions communes, afin de leur permettre d'assumer le rôle qui leur incombe dans le concert des nations, décide d'œuvrer à la réalisation de cette union, considère que la forme fédérale répond le mieux aux réalités des pays participants.

« A cet effet, et dans une phase transitoire, la conférence propose l'institution d'une assemblée consultative du Maghreb arabe issue des assemblées nationales locales de la Tunisie et du Maroc et du Conseil National de la Révolution Algérienne. Cette assemblée aura compétence pour étudier les questions d'intérêts communs et formuler des recommandations aux organes exécutifs locaux.

« Recommande des rencontres périodiques, et chaque fois que les circonstances l'exigeront, entre les dirigeants locaux des trois pays pour se consulter sur les problèmes du Maghreb et pour examiner la mise à exécution des recommandations de l'assemblée consultative du Maghreb arabe.

« La conférence recommande aux gouvernements des pays du Maghreb arabe de ne pas engager séparément le destin de l'Afrique du Nord, dans les domaines des relations extérieures et de la défense, jusqu'à l'installation des institutions fédérales.

« La conférence a décidé de créer un secrétariat permanent pour assurer l'exécution de ses décisions. Ce secrétariat sera composé de six membres, à raison de deux délégués pour chacun des mouvements participants, qui constitueront deux bureaux siégeant respectivement à Rabat et à Tunis. Ce secrétariat se réunira périodiquement dans l'une ou l'autre capitale. La première réunion se tiendra dans le courant du mois de mai ».

Il ne s'agissait là que des recommandations de mouvements politiques qui, bien qu'étroitement liés aux dirigeants de leurs pays respectifs, n'avaient pas qualité pour prendre des engagements. Mais les conclusions qu'ils avaient tirées de leurs entretiens ne prétaient pas à équivoque et ils présentaient un programme d'action parfaitement satisfaisant pour l'esprit assorti de propositions concrètes pour commencer à la mettre en œuvre. C'était une sorte de déclaration préliminaire de l'unité du Maghreb arabe. Il était néanmoins

évident que la machine ne pouvait pas être mise en marche avant la formation d'un gouvernement algérien, fût-il provisoire, ce qui fut fait le 19 septembre 1958. Mais, même ainsi, les gouvernements de Tunisie et du Maroc, qui étaient liés à la France par des accords de coopération, pouvaient difficilement aller dans le sens préconisé par la conférence de Tanger; cela leur aurait créé des difficultés inextricables. On comprend donc aisément qu'au niveau des gouvernements, on ne se soit pas avancé davantage sur la voie d'une unité épineuse. On peut être surpris néanmoins que les partis n'aient pas créé le secrétariat permanent que prévoyait le communiqué final. Peut-être un jour les archives des Etats ou des partis permettront-elles de jeter quelque clarté sur ce qui apparaît comme une sorte de mystérieux coup de frein. On est surpris aussi qu'aucune propagande n'ait été tentée pour tâcher d'amener à l'idée d'unité maghrébine des masses auxquelles elle était tout à fait étrangère.

Celui qui resta apparemment le plus chaud partisan de la formule unitaire fut le président Bourguiba qui en reparla à plusieurs reprises en 1958 et en 1959 (2) et qui ne fut certainement pas étranger au préambule de la constitution tunisienne du 30 juillet 1959 où est proclamée la volonté du peuple tunisien « de demeurer fidèle à l'unité du grand Maghreb ». Plus tard, la constitution marocaine du 7 décembre 1962 affirma aussi dans son préambule que « Le royaume du Maroc... constitue une partie du grand Maghreb » (3). De même la constitution algérienne du 10 septembre 1963 (4) déclarera que l'Algérie « est partie intégrante du Maghreb arabe » (art. 2).

Avant l'indépendance algérienne, il faut encore signaler une émouvante manifestation pour l'unité nord-africaine dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mars 1961, à l'occasion des funérailles de Mohammed V. Les présidents Abbas et Bourguiba, hôtes du nouveau roi Hassan II parlèrent à nouveau avec ce dernier du Maghreb uni et prirent une sorte d'engagement moral de le réaliser.

Quand les accords d'Evian (19 mars 1962) firent présager la prochaine indépendance de l'Algérie, on pouvait penser que l'unité du Maghreb allait se faire, mais les Algériens avaient beaucoup d'autres soucis en tête, les Marocains aussi, et le président Bourguiba ne pouvait agir seul. Toutefois l'espoir n'était pas perdu. Près de dix ans ont passé et l'Afrique du Nord, quoiqu'ayant fait quelques pas vers son unité, en est encore apparemment très loin. Il appartiendra aux analystes qui vont suivre d'essayer d'expliquer ce piétinement.

Toutefois, on peut dès maintenant rappeler, à la lumière des faits qui viennent d'être rappelés, que cette idée n'a jamais enflammé les foules. Autant le désir d'indépendance a progressivement attiré l'attention des masses et a traduit une vigoureuse aspiration populaire, autant l'idée d'unité maghrébine n'a pas éveillé d'écho. Il s'agit d'une idée d'intellectuels sensibles aux avantages théoriques de l'unité maghrébine et peut-être plus encore à sa valeur de propagande contre le régime colonial. Encore peut-on se demander si cette

(2) H. BOURGUIBA, *Propos et entretiens*, Tunis, 1960, pp. 109 et 161.

(3) Le texte de ces constitutions peut être consulté dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord 1962*, pp. 768-776 et 783-795.

(4) Texte dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord 1963*, pp. 852-859.

sorte de propagande n'était pas plutôt entreprise à l'intention du monde extérieur qu'à usage interne, car elle rencontrait plus d'échos parmi les intellectuels des pays arabes que parmi les jeunes intellectuels maghrébins. Propagande médiocrement orchestrée d'ailleurs, car je ne me souviens pas d'y avoir jamais vu mention de l'unité qui exista sous l'empire almohade pendant une soixantaine d'années; c'est pourtant le seul exemple que l'on puisse citer dans le passé musulman du Maghreb. On aurait pu le souligner. Il est vrai que l'unité almohade ne dura pas très longtemps et aboutit vite à un nouveau morcellement.

Quant à la masse maghrébine, férue de ses particularismes, elle n'avait pas l'idée d'un grand pays s'étendant de Djerba à Agadir et à Tamanghasset. La sensibilité populaire n'avait jamais embrassé d'aussi vastes horizons, car les Almohades n'avaient pas eu le temps de faire naître une conscience maghrébine, à supposer qu'ils en aient eu l'intention. Que certaines circonstances aient pu faire naître ici ou là, mais sporadiquement, une ébauche de sentiment communautaire, certains faits relatés plus haut en ont peut-être donné l'impression. Toutefois il ne s'agissait que de réactions fugitives qui ne pouvaient prendre consistance et devenir durables que si elles étaient entretenues par une constante propagande bien orchestrée et fondée sur l'éducation des enfants. Qu'on se rappelle le rôle joué par les instituteurs de l'école publique dans le développement du patriotisme français devenu si fort à la veille de la première guerre mondiale.

En 1962, l'indépendance acquise mettait les dirigeants maghrébins en position de constituer ensemble une unité nord-africaine à préciser, mais il faut reconnaître qu'ils n'y étaient pas quasi-irrésistiblement poussés par l'aspiration profonde des masses populaires.

R. LE TOURNEAU.  
Mars 1971.